

**VILLE
DE
MOULINS-LÈS-METZ**

SEANCE DU VINGT-QUATRE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-QUATRE à 20 H 00

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Jean BAUCHEZ, Maire.

Département
de la Moselle

Arrondissement
de METZ

Nombre des Membres
du Conseil Municipal
élus : 29

Nombre des Membres
en fonction : 29

Nombre des Membres
qui ont assisté à
la séance : 23

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de votants : 23

Convoqués le :
18/09/2024

Etaient présents : Madame Claudie FUZEWSKI, Monsieur Marc PINAULT, Madame Bernadette LAPAQUE, Madame Armelle CHAMPLON, Monsieur Hervé BOURGUIGNON, Madame Maryse GLEMET, Monsieur Romuald DUDA, Monsieur Léo KANNY, Adjoints au Maire.

Monsieur Jean-Yves BEGUE, Madame Monique SCHALLER, Madame Jeannine BILLOTTE, Madame Dominique LANCERON, Madame Pascale HOLLE, Monsieur Michel SCHALLER, Monsieur Michel LUTZ, Madame Nadège DRISSI, Monsieur Laurent PERRIN, Madame Michelle WIBRATTE, Monsieur Yann MAUCOURT, Monsieur Frédéric RENAUDAT, Madame Virginie GELLENONCOURT, Monsieur Farès CHABI, Conseillers Municipaux.

Etaient absents : Madame Rachel NICOLAS, Madame Vanessa CARRARA, Monsieur Clément CONROUX.

Etaient excusés : Monsieur Francis GUEHERY, Monsieur Michel LEICK, Madame Valérie BOHR.

Absents ayant donné pouvoir :

Secrétaire de séance : Monsieur Hervé BOURGUIGNON

=====

**POINT 2024-56- Equipement sportif floqué aux couleurs de la commune pour
l'association Moulins-lès-Metz Moselle Handball**

Rapporteur : Léo KANNY

La commune de Moulins-lès-Metz soutient et valorise les associations.

Les joueurs de la catégorie sénior de l'association Moulins-lès-Metz Moselle Handball (MMMh) ont remporté la Coupe de Moselle la saison dernière.

Comme elle l'a fait pour d'autres équipes, la commune de Moulins-lès-Metz souhaite fournir un équipement sportif (maillots, sweats et shorts) floqué à l'effigie du club et de la commune pour les féliciter dans leur réussite.

Le montant de cet équipement et du flocage s'élèverait à 1.596,90 €.

Les crédits sont prévus au budget 2024.

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

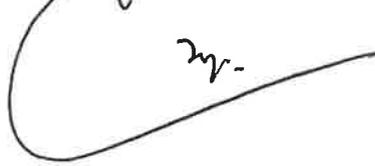
DECIDE d'équiper les joueurs de la catégorie sénior de l'Association Moulins-lès-Metz Moselle Handball d'une tenue floquée aux couleurs de l'association et de la commune pour un montant maximum de 1.597,00 €.

CHARGE Monsieur le Maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CONFORME
MOULINS-LES-METZ, le 24/09/2024

Le secrétaire de séance,
Hervé BOURGUIGNON



Le Maire,
Jean BAUCHEZ



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-215704875-20240924-2024-56-DCM-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/09/2024
Notification : 27/09/2024

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. En outre, il informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de **2 mois** à compter de la présente notification.